

CHARTRE ETHIQUE

Afin de pérenniser ses activités, et dans sa politique générale en rapport avec l'éthique en milieu professionnel, **AMG-3PL SARL**, et ses partenaires s'engagent à :

- 1 Respecter les lois, textes réglementaires et normes applicables dans les pays où l'entreprise exerce ses activités
- 2 Mener des actions qui prévalent afin de lutter contre la corruption
- 3 Assurer un cadre de vie propice pour améliorer la performance de ses collaborateurs
- 4 Lutter contre les discriminations raciales, ethniques et de genre
- 5 Combattre le harcèlement entre les parties intéressées en milieu professionnel
- 6 Appliquer la justice au quotidien, la fidélité envers l'entreprise et l'engagement dans l'exercice de ses fonctions
- 7 Lutter contre les conflits interpersonnels, intergroupes et intragroupe
- 8 Protéger les actifs de l'entreprise, ainsi que ceux de ses partenaires
- 9 Respecter les clients, les fournisseurs, et gérer les affaires sans jugement
- 10 Promouvoir les œuvres caritatives.

*Fait à **Douala**, le **12 février 2026**.*

LA DIRECTION